

---

n 2018, durant la première année de son mandat, la Défenseuse des droits des victimes a accordé la priorité au , à l' aux avec les États Membres, le système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et régionales, la société civile et d'autres parties prenantes, sur le terrain et ailleurs, afin de recueillir leurs points de vue sur les questions liées aux

droits et à l'assistance aux victimes, et veiller à ce qu'une approche centrée sur la victime soit institutionnalisée et intégrée dans toutes les activités des Nations Unies pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels. Ces consultations visaient également à identifier et à partager les meilleures pratiques pour renforcer les politiques et les outils existants, et en développer d'autres au besoin.

ans le cadre d'un effort visant à intégrer une approche centrée sur la victime dans l'ensemble du système des Nations Unies, la Défenseuse des droits des victimes a convoqué une réunion, le 15 mars 2018, des mandats pertinents portant sur des aspects de l'exploitation et des abus sexuels, y compris les Représentants spéciaux du Secrétaire Général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et des personnes déplacées.

ep ps G/12(r)-4)-83(m)21(6(t)6 G[g0 G[.)JTETQ0.0000912 0 6

victimes de toutes les régions, et aidera la Défenseuse des droits des victimes à rédiger une

de la Défenseuse des droits des victimes a lancé un projet pilote visant à recenser les approches et services disponibles pour fournir un soutien juridique, médical, psychosocial, de sécurité, d'hébergement d'accueil et de moyens de subsistance aux victimes dans huit pays. La cartographie identifiera les capacités à l'échelle du système et les ressources externes disponibles localement, là où des cas d'exploitation et d'abus sexuels ont été signalés, ou là où les Nations Unies ont identifié des facteurs de risques. Les résultats de cette cartographie fourniront une base de référence pour l'élaboration d'approches centrées sur la victime à l'avenir et aideront l'Organisation à établir une méthodologie permettant à toutes les opérations de terrain des Nations Unies d'entreprendre des exercices de cartographie similaires.

es travaux se sont poursuivis, sous la direction du DMSPC, d'UNICEF et avec le soutien du Bureau de la Défenseuse des droits des victimes, afin de finaliser un protocole uniforme sur la fourniture d'assistance aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels, notamment pour intégrer les rôles de la Défenseuse des droits des victimes et des défenseurs des droits des victimes sur le terrain. Le Protocole, qui vise à renforcer une approche coordonnée à l'échelle du système et les liens entre les missions et les équipes de pays des Nations Unies sur le terrain, fournit des orientations sur l'assistance et le soutien aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel apparenté des Nations Unies ou par les forces extérieures aux Nations Unies opérant sous mandat du Conseil de sécurité.

ces travaux ont eu lieu dans

au cours de l'année, la Défenseuse des droits des victimes a effectué trois visites sur le terrain afin de mieux comprendre comment les acteurs des Nations Unies opèrent sur le terrain pour aider et soutenir les victimes d'exploitation et d'abus sexuel

n République centrafricaine, la Défenseuse

propositions sur une série d'initiatives de prévention et de sensibilisation et d'activités génératrices de revenus pour les victimes, pour un éventuel soutien par le Fonds d'affectation spéciale. En outre, le Défenseur des droits des victimes sur le terrain s'engage avec un réseau d'organisations humanitaires non gouvernementales actives sur les questions liées à l'exploitation et aux abus sexuels et a facilité leur inclusion dans le Groupe d'action PEAS.

Dans le cadre du suivi de la visite de la Défenseuse des droits des victimes en Haïti en avril 2018, le Défenseur des droits des victimes sur le terrain a dirigé le lancement d'un projet par MINUJUSTH afin de fournir un soutien éducatif aux enfants des victimes d'exploitation et d'abus sexuels perpétrés par le personnel de la MINUSTAH. Le projet, qui a été prolongé de six mois, a fourni des frais de scolarité et des boîtes de déjeuner pour les enfants. De plus, et dans le cadre des efforts du Groupe de travail interinstitutions sur les demandes de paternité, la Défenseuse des droits des victimes a travaillé avec le Défenseur des droits des victimes sur le terrain afin que la communication, avec les victimes sur les demandes pendantes de reconnaissance de paternité émanant de la MINUSTAH, soit plus opportune et concrète. En conséquence, un certain nombre de victimes ont reçu les résultats officiels des tests ADN qu'ils attendaient depuis un certain temps.

En outre, la Défenseuse des droits des victimes sur le terrain a renforcé l'attention portée par la MINUSS sur les victimes, et s'est assuré que des services, notamment juridiques, médicaux, psychosociaux et autres services de base (c'est-à-dire la fourniture de téléphones portables, de cartes SIM et de fonds destinés aux déplacements) soient mis à la disposition des victimes en temps opportun. Un cadre d'assistance est en cours d'élaboration. La carte « aucune excuse » a été traduite en cinq langues locales. De plus, l'équipe travaille en étroite collaboration avec le Groupe d'action PEAS afin de créer des mécanismes communautaires d'enregistrement des dénonciations dans tout le pays, former et sensibiliser les membres de la communauté aux normes de conduite, signaler les allégations, et surveiller leur fonctionnement. Ces efforts ont accru les possibilités pour les victimes de se présenter et de signaler des allégations. La Défenseuse des droits des victimes sur le terrain, en collaboration avec l'Équipe déontologie

déontologie et discipline ont organisé un événement « Debout contre l'exploitation et les abus sexuels » avec la participation des écoles locales.

l'aide apportée aux victimes et intégrer une approche centrée sur les victimes pour que celles-ci soient coordonnées, mais nous avons de nombreux défis à surmonter avant que la stratégie ne soit pleinement traduite de la rhétorique à la réalité.

Nous devons faire mieux pour tendre la main aux communautés et les sensibiliser afin que les victimes sachent vers qui se tourner pour demander de l'aide et signaler.

Nous devons faire mieux pour veiller à ce que les victimes reçoivent des informations en temps opportun et un suivi de l'état d'avancement de leur dossier.

Nous devons améliorer l'éventail des services disponibles pour les victimes - qu'il s'agisse d'un soutien médical, psychosocial, juridique ou concernant les moyens de subsistance.

Pour de nombreuses victimes, l'accès à la justice et à la reconnaissance de la responsabilité de l'auteur reste difficile à atteindre. Beaucoup de victimes sont complètement déconnectés des processus d'enquête et se plaignent de n'avoir aucune idée de l'état d'avancement de leur dossier.

Les victimes ne disposent pas d'une assistance juridique appropriée et adéquate - une lacune importante qui doit être comblée de toute urgence.

Nous devons être plus imaginatifs et résolus en matière de prévention, de responsabilité et de lutte contre l'impunité. Ici, nous avons besoin du soutien de toutes les parties prenantes - États, institutions gouvernementales et la société civile, afin d'atteindre ces objectifs pour que les victimes puissent devenir des survivants.

Ce sont mes priorités pour l'avenir. Je salue votre soutien, votre collaboration et vos encouragements.

